

Commission Régionale des Pêches
du Golfe de Guinée.

Regional Commission of Fisheries
of Gulf of Guinea.



Comisión Regional de Pesca
del Golfo de Guinea.

Comissão Regional das pescas
do Golfo da Guine.

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE

« Institution spécialisée de la CEEAC »

RAPPORT D'ACTIVITES

DU

PREMIER TRIMESTRE 2021



INTRODUCTION

Le présent rapport d'Activités du premier trimestre 2021 s'inscrit en droite ligne des missions dévolues au Secrétariat Exécutif de la COREP chaque trimestre.

Comme souligné les trimestres passés, il convient de relever que la pandémie à CORONAVIRUS (Covid 19) qui perdure dans la zone COREP freine toujours l'exécution au mieux de notre programme de travail.

En considération de ce qui précède, nous résumons dans les lignes qui suivent l'essentiel des activités menées au cours du premier trimestre 2021.

I- PRINCIPAUX EVENEMENTS DU SIEGE

I-1.Principales correspondances

I.1.1 Courrier transmis

- Le 08 janvier 2021 : lettre adressée au Directeur Du CRESMAC à Pointe-Noire (Congo) relative à l'examen et finalisation du projet de Protocole de collaboration et de coopération CRESMAC – COREP ;
- Le 02 février 2021 : lettre de transmission pour signature au Président en exercice de la COREP du programme des réunions rotatives de la COREP (Sessions Ordinaires du Conseil des Ministres et Réunions du Comité Technique) ;
- Le 08 février 2021 : lettre adressée à Monsieur le Ministre de l'Agriculture et des Pêches à Luanda (Angola) pour solliciter l'accueil des Experts que la COREP souhaiterait dépêcher en République d'Angola pour assister l'expert national en vue de rattraper le retard par rapport aux autres pays Membres dans le cadre de l'Elaboration des projets de Registres Nationaux et d'un Projet de Registre Régional des navires de pêche industrielle ainsi que la finalisation du projet de renforcement des capacités des acteurs du secteur de la pêche ;
- Le 08 février 2021 : Invitation adressée à Monsieur le Contrôleur Financier de la COREP à Yaoundé (Cameroun) pour une mission de contrôle et de certification des comptes de l'exercice 2020 au siège de la COREP à Libreville, du 07 au 14 mars 2021 ;
- Le 22 février 2021 : lettres adressées aux Ministres en charge des Pêches de la zone COREP ainsi qu'à Monsieur le Président de la Commission de la CEEAC pour transmission du Rapport d'Activités du Quatrième Trimestre 2020 du Secrétariat Exécutif de la COREP ;
- Le 25 février 2021 : lettre adressée au Président de la Commission de la CEEAC pour solliciter l'octroi d'un espace dans les installations de la CEEAC pour abriter les services du Secrétariat Exécutif de la COREP qui est une des Institutions spécialisées de la CEEAC ;
- Le 04 mars 2021 : lettre adressée au Président de la Commission de la CEEAC pour solliciter le déblocage de la sommes de soixante-quinze millions (75 000 000) de F CFA sur la ligne dotation de la CEEAC au fonctionnement de la COREP, année 2021, en vue de la tenue des Réunions et du fonctionnement du Secrétariat Exécutif de la COREP ;
- Le 11 mars 2021 : lettre adressée à Monsieur le Ministre des Finances à Yaoundé (Cameroun) pour solliciter le paiement de la contribution statutaire de l'année 2021 de la République du Cameroun envers la COREP ;
- Le 15 mars 2021 : lettre adressée à Monsieur le Coordonnateur du Bureau Sous Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale pour l'informer de ce que le Secrétaire Exécutif, Monsieur Emile ESSEMA et l'Administrateur au Développement des Pêcheries et à la



Programmation, Monsieur Emmanuel SABUNI KASEREKA, prendront part à la 13^{ème} Réunion du Bureau Sous Régional FAO Afrique Centrale, devant se tenir par visioconférence, les 30 et 31 mars 2021, suite à l'invitation adressée à la COREP ;

- Le 17 mars 2021 : lettre adressée à Madame la Ministre de la Pêche et des Ressources Hydriques à Malabo (Guinée Equatoriale) pour rappeler que son pays est jusqu'à ce jour observateur parce que n'ayant pas encore signé son acte d'adhésion à la COREP. A cet effet, le Secrétariat Exécutif a suggéré que Madame la Ministre s'implique personnellement aux fins de poursuivre le processus de finalisation de la procédure de cette adhésion très attendue par les Etats Membres.

I.1.2 Courrier réceptionné

- Le 07 janvier 2021 : lettre de Monsieur le Ministre de l'Agriculture et des Pêches de la République d'Angola relative à la nomination du Dr. Julia AIROSA FERREIRA, Directrice Nationale des Pêches et de l'aquaculture, en qualité de membre du Comité Technique en remplacement de Monsieur Antonio BARRADAS ;
- Le 07 janvier 2021 : Note Verbale du Ministère des Affaires Etrangères de la République Gabonaise invitant toutes les Missions Diplomatiques et Postes Consulaires ainsi que les Organisations Internationales à faire parvenir la liste protocolaire actualisée et celle du parc automobile afin de permettre à ses services compétents de mettre à jour ses fichiers ;
- Le 07 janvier 2021 : Souhait des meilleurs vœux de Son Excellence Monsieur Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République Gabonaise et Madame ;
- Le 07 janvier 2021 : vœux de nouvel an de l'Ambassadeur Gilberto Da PIEDADE VERISSIMO, Président de la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) ;
- Le 07 janvier 2021 : Souhait de bonne année 2021 de la Délégation de l'Union Européenne au Gabon pour Sao Tomé et Principe et la CEEAC ;
- Le 22 janvier 2021 : Note Verbale de l'Ambassade de la République Démocratique du Congo en République Gabonaise, au Ministère des Affaires Etrangères aux Missions Diplomatiques et Postes Consulaires ainsi qu'aux Organisations Internationales accrédités à Libreville pour les informer du décès de Madame NYANGI MAHUNGA Godeline, Deuxième Conseiller près l'Ambassade de la République Démocratique du Congo à Libreville, le jeudi 21 janvier 2021 à le Mans en France ;
- Le 03 février 2021 : Note Verbale de l'Ambassade de la République du Congo en République Gabonaise pour faire parvenir la copie de la lettre du 18 janvier 2021, en provenance du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Congolais de l'Etranger de la République du Congo, accusant réception de notre lettre du 05 aout 2020 transmettant les rapports d'activités des premier et deuxième trimestre 2020 da la COREP ;
- Le 15 février 2021 : Note Verbale du Ministère des Affaires Etrangères de la République Gabonaise aux Missions Diplomatiques et Postes Consulaires à faire parvenir la liste de leurs personnels à la direction du protocole pour l'établissement des laissez passer selon le format suivant – chef de Mission + trois (03) collaborateurs, ce en application des mesures gouvernementales de lutte contre la propagation du Covid 19 ;
- Le 18 février 2021 : Note Verbale de l'Ambassade de la République Démocratique du Congo en République Gabonaise au Ministère des Affaires Etrangères, aux Missions Diplomatiques et Postes Consulaires ainsi qu'aux Organisations Internationales accrédités au Gabon de les informer du décès de Monsieur LEMA LUMIANGU Pierre, Ministre Plénipotentiaire, le mardi 16 février 2021 à Libreville, des suites de maladie ;
- Le 23 février 2021 : Note Verbale du Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Gabon portant à la connaissance que Dr Stephen JACKSON a été



affecté en qualité de Coordonnateur Résident su Système des nations Unies en République du Kenya, à partir du 27 février 2021. Pendant cette transition, l'intérim sera assuré succinctement par : Monsieur Helder MUTEA, Coordonnateur du Bureau Sous Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale et Représentant de la FAO au Gabon et Sao Tomé e Principe, du 27 février 2021 jusqu'au 15 mars 2021 ; Dr Bagayoko MAGARAN MONZON, Représentant de l'OMS, du 15 mars 2021 jusqu'à la prise de fonction du nouveau Coordonnateur Résident ;

- Le 24 février 2021 : Note Verbale de l'Ambassade d'Italie au Ministère des Affaires Etrangères de la République Gabonaise aux Missions Diplomatiques et Postes Consulaires ainsi qu'aux Organisations Internationales accrédités à Libreville pour les informer que suite à l'attentat du 22 février 2021 en République Démocratique du Congo qui a coûté la vie à l'Ambassadeur d'Italie à Kinshasa, Luca ATTANASIO et l'officier de l'armée des « Carabinieri » Vittorio Iacovacci, un livre de condoléance virtuel a été ouvert du 24 au 26 février 2021 en considération des dispositions anti Covid-19 en vigueur ;
- Le 04 mars 2021 : Note Verbale de l'Ambassade de la République Démocratique de Sao Tomé e Principe en République Gabonaise pour accuser réception du courrier de la COREP, daté du 22 février 2021, relatif à l'exemplaire du Rapport d'Activités du Quatrième Trimestre 2020 de la COREP.

I-2.Des invitations

- Invitation à la cinquante-troisième session de la Commission Economique pour l'Afrique et à la Conférence des Ministres Africains des Finances, de la Planification et de Développement Economique qui se sont tenues du 17 au 23 mars 2021 à Addis-Abeba sous le thème « *l'industrialisation durable et la diversification de l'Afrique à l'ère numérique dans le contexte du Covid-19* ».
- Invitation à la 6^{ème} Réunion annuelle de Coordination entre les Institutions et Organisations Régionales de pêche opérant dans la région COMHAFAT qui s'est tenue par visioconférence le 25 mars 2021, sous le thème « *la coopération institutionnelle régionale intégrée et cohérente pour une résilience renforcée face aux défis de la pandémie Covid-19* ».

Au cours de la réunion, la COREP a fait une présentation de ses priorités d'action dans le secteur de la pêche et de l'Aquaculture, au titre de l'année 2021.

- Invitation du Coordonnateur du Bureau Sous Régional FAO Afrique Centrale à participer, les 30 et 31 mars 2021, à sa 13^{ème} Réunion, en mode virtuel, sous le thème « *Renforcer la résilience et la transformation des systèmes alimentaires face à la pandémie de Covid-19 et ses impacts sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle* ».

Y ont pris part, les fonctionnaires des Départements Ministériels partenaires de la FAO, les Organisations sous régionales, les partenaires techniques et financiers, les Représentants FAO de la sous-région et leurs chargés de Programme, les Coordonnateurs des projets et enfin les fonctionnaires techniques basés à Libreville.

I-3.Des audiences

- Le 08 mars 2021 : Audience accordée à Monsieur le Contrôleur Financier de la COREP, Monsieur TCHAKONTE Alexis, venu au Siège de la COREP à Libreville, pour une mission de contrôle et de certification des comptes de l'exercice 2020, du 07 au 14 mars 2021.



II. SUIVI DES CONCLUSIONS DES SESSIONS DU CONSEIL DES MINISTRES ET DES REUNIONS DU COMITE TECHNIQUE

Pour cette rubrique qui concerne les aspects institutionnels, la situation se présente comme suit :

- Nomination des Membres du Sous-Comité Scientifique :
 - La Guinée Equatoriale est appelée à procéder au remplacement des Membres du Sous-Comité Scientifique, suite à la nomination au Gouvernement d'un des deux Membre ;
 - Quant à l'Angola, la situation reste toujours inchangée.
- Régularisation des contributions statutaires annuelles et paiement des arriérés des contributions au cours du 1^{er} trimestre 2021 :
 - La COREP n'a enregistré aucun versement au cours de ce premier trimestre 2021.
 - De même, la CEEAC ne s'est pas encore acquittée de la dotation prévue annuellement.
- Adhésion des pays observateurs à la Convention de la COREP : la Guinée Equatoriale reste le seul pays à n'avoir toujours pas concrétisé son engagement d'adhésion à la Convention de la COREP.
- Adhésion à la Convention de la COREP des quatre (4) pays membres de la CEEAC, mais non membres de la COREP : les négociations sont actuellement en veilleuse, en attendant la mise en œuvre de la réforme de la CEEAC.
- L'organisation de l'Audit sur les sources potentielles du financement de la COREP est suspendue, et ce, en attendant les orientations qui seront prises par la CEEAC concernant les modalités de financement de ses Institutions spécialisées.

III. POURSUITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION STRATEGIQUE 2016 – 2020 (PAS II)

La 16^{ème} Réunion du Comité Technique (Douala/Cameroun, 15-17 décembre 2020) a été l'occasion propice pour procéder à l'évaluation des activités en cours d'exécution. Les résultats de cette évaluation se présentent comme suit :

III-1. Cadre d'établissement d'une coordination régionale en matière de suivi, contrôle et surveillance des activités de pêche.

Le texte du projet du « **Protocole relatif à la mise en place de la Cellule de Coordination Régionale SCS (CCR-SCS)** » a été validé par les Membres du Comité Technique et sera soumis à l'approbation de la X^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministres. Une note explicative sera adressée par le Président en exercice de la COREP aux Membres du Conseil avant cette session.



Les Membres du Comité Technique ont pris acte du texte du projet du « **Protocole relatif à la collaboration et à la coopération CRESMAC-COREP** », tout en invitant le Secrétariat Exécutif de se rapprocher du CRESMAC pour le finaliser conjointement. Le texte a été transmis au CRESMAC dont on attend la réaction.

III-2. Projet Régional Pêche Banque Mondiale/COREP, en cours de négociation

Le Président en exercice de la COREP adressera une note explicative aux Etats Membres pour qu'ils s'impliquent dans le processus jusqu'à l'aboutissement du dossier.

III-3. Projet de renforcement des capacités des acteurs de la pêche

- A part la RD Congo, tous les pays retardataires ont transmis les éléments ayant permis la bonne identification du projet dans leurs pays respectifs et ont effectué les missions de terrain dont les conclusions orienteront l'élaboration des notes conceptuelles des projets.
- La COREP a effectué une visite au débarcadère de pêche de Bambouchine (dans la banlieue de Libreville) où fonctionne une coopérative constituée de jeunes gabonais. Cette coopérative avait vu le jour en 2018 et compte actuellement une quinzaine de pirogues. Cette mission de prise de contact a permis de relever les difficultés rencontrées par les pêcheurs.

III-4. Projets des registres nationaux et du registre régional des navires de pêche industrielle

Processus de finalisation et d'opérationnalisation des registres nationaux et du registre régional des navires de pêche industrielle.

Les Membres du Comité Technique avaient noté avec satisfaction la réalisation et l'évolution de ce travail qui, après approbation par le Conseil des Ministres, constituera un outil indispensable d'échange d'informations et de lutte contre la pêche INDNR. De même, le guide d'utilisation de l'application de gestion des registres est en cours de finalisation.

III-5. Mise en place du Centre Régional d'Excellence en Aquaculture

Avant la finalisation et la signature du Protocole d'accord COREP-MINEPIA, la Partie camerounaise tient d'abord à renforcer la structure nationale (Centre Piscicole de Logbaba/Douala) afin qu'elle réponde aux normes d'un centre d'excellence de niveau régional.

III-6. Activités post-projet FAO-COREP ou TCP/SFC/3501 (Systèmes de collecte et de traitement des données statistiques)

Seul le Cameroun a pu capitaliser les résultats du projet et le retard est toujours enregistré dans la transmission des données à la COREP et à la FAO.

III-7. Rapport technique final de l'évaluation du Plan d'Action Stratégique 2016-2020 (PAS II) et des perspectives du Plan d'Action Stratégique 2021-2025 (PAS III)



Après avoir tenu compte des observations formulées par le Comité Technique, le consultant doit finaliser le rapport en intégrant les dernières orientations du Secrétariat Exécutif.

III-8. Mise en œuvre de la stratégie de l'information et de la communication

- ✓ Le suivi des projets de conception, d'édition et de publication des brochures, dépliants, etc.
- ✓ Poursuite de la sensibilisation des points focaux des pays membres pour le partage d'informations relatives aux activités de pêche et de l'aquaculture, utiles pour alimenter le site web.
- ✓ L'administration du site web de l'institution, notamment la publication des rapports des réunions et des missions est faite de manière régulière ainsi que la mise à jour des normes de sécurité pour éviter un éventuel piratage.
- ✓ La diffusion des informations du site web sur les réseaux sociaux professionnels.
- ✓ La maintenance préventive et corrective du parc informatique.

La sauvegarde quotidienne des documents électroniques en attendant la mise en place d'une bibliothèque physique et numérique.



IV. GESTION FINANCIERE ET ADMINISTRATIVE

La gestion financière de la COREP pour ce premier trimestre 2021 se présente ainsi qu'il suit :

IV-1 Gestion Financière

Rapport financier

Tableau synthèse

Libellé	Recettes
Report au 1er janvier 2021	134 086 682
Recettes	268 565
	600 000
Recettes cumulés	134 955 247
Dépenses	45 277 978
Reste:	89 677 269

Tableau détaillé

Date	Libellé	Recettes	Dépenses	Solde
	Report au 1er janvier 2021	134 086 682		
	<i>Recettes:</i>			
12-févr-21	Remboursement d'un virement	600 000		
05-mars-21	Remboursement d'un billet d'avion	268 565		
	Sous-total:	134 955 247		
	<i>Dépenses:</i>			
	Dépenses sur fonds des Etats Membres et			
	de la CEEAC:			
31-janv-21			14 055 298	
28-févr-21			10 611 126	
31-mars-21			20 611 554	
	Sous-total:		45 277 978	
	TOTAL GENERAL	134 955 247	45 277 978	89 677 269

Le solde dans nos écritures comptables à la fin du premier trimestre 2021, est de **Quatre-vingt-neuf millions six cent soixante-dix-sept mille deux cent soixante-neuf (89.677.269) Francs CFA**.

Le solde réel à la fin du premier trimestre 2021 est de **Quatre-vingt-dix millions sept cent trente mille trois cent quatre-vingt-cinq (90.730.385) Francs CFA**, réparti comme suit :

- 90.501.841 F CFA, à la banque et
- 228.544 F CFA à la caisse.



La différence de 1.053.116 F CFA que nous constatons est due au fait que, au mois de mars 2021, la COREP avait effectué un virement de 600.000 Francs CFA pour le paiement du reliquat des honoraires de l'expert de Sao Tomé e Principe, dans le cadre de ses prestations à l'élaboration du projet de registre national des navires de pêche industrielle de la République de Sao Tomé e Principe. La BGFIBank avait inscrit dans ses écritures comptables la somme de 599. 997 Francs CFA. Soit une différence, au bénéfice de la COREP, de 3 Francs CFA.

Au même mois de mars, un autre virement d'une valeur de 1.053.113 Francs CFA relatif au paiement des cotisations sociales du premier trimestre 2021 du personnel local, avait été inscrit dans le livre journal de la COREP, mais jusqu'à la fin du mois de mars 2021 la BGFIBank ne l'avait pas encore comptabilisé dans ses écritures.

Il est important de préciser que, ce trimestre, la COREP n'a reçue aucune contribution d'un Pays Membre, ni la dotation de la CEEAC.

Néanmoins, le Secrétariat Exécutif, comme aux trimestres précédents et grâce au report des recettes de l'année antérieure, a assuré son fonctionnement, honoré ses engagements par le paiement intégral des salaires de tout le personnel et procédé au paiement des cotisations sociales trimestrielles à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) de son personnel local, ainsi qu'au règlement des factures de loyers des fonctionnaires de la COREP.

Il sied d'informer que le Secrétariat Exécutif a reçu, au mois de mars, le Contrôleur Financier de la COREP venu à Libreville pour la vérification et la certification des comptes exercice 2020 de la Commission.

IV-2 Gestion Administrative

IV.2.1 Gestion des Ressources Humaines

Le Secrétaire Exécutif de la COREP, l'Administrateur aux Ressources Humaines, Financières et à la Logistique, le Secrétaire Comptable, le Chauffeur, la Technicienne de Surface et l'un des Gardiens ont tous bénéficié d'un congé annuel partiel ce trimestre.

IV.2.2 Gestion du patrimoine

Afin d'améliorer les conditions de travail de son personnel, vu la vétusté de certains matériel et mobilier de bureau, le Secrétariat Exécutif a procédé à l'acquisition d'une nouvelle table de bureau pour le Secrétaire Exécutif, deux ordinateurs portables affectés respectivement à l'Administrateur au Développement des Pêcheries et à la Programmation et l'Agent en charge du Service Information/Communication. De même, la recharge des cartes de carburant des véhicules du Secrétariat a été faite.

Comme tous les trimestres, il y a eu entretien partiel du matériel et du mobilier de bureau, du matériel roulant, ainsi que de l'espace vert au Siège de l'institution, cette dernière tâche que la Direction Générale des Pêches et de l'Aquaculture de la République Gabonaise n'a plus honoré depuis des années.



CONCLUSION

La pandémie à CORONA VIRUS (Covid-19) est toujours présente dans la zone COREP. Cette situation très regrettable freine l'exécution au mieux du programme de travail au niveau des Etats Membres et du Secrétariat Exécutif de la COREP.

Pour maintenir des contacts avec les Etats Membres et certains Partenaires au développement, il a été envisagé d'organiser des échanges et conférences virtuels. C'est ainsi qu'une visioconférence avait été programmée pour le 08 avril 2021, en vue de finaliser le registre des navires de pêche industrielle de la République de la Guinée Equatoriale.

En rapport avec les dernières instructions du Président en exercice de la COREP, il convient de souligner que les tenues de la 17^{ème} Réunion du Comité Technique et de la X^{ème} Session Ordinaire du Conseil des Ministre de la COREP sont toujours attendues, la date et le lieu devant être précisés par la République du Congo.

Fait à Libreville, le 31 mars 2021

Le Secrétaire Exécutif

Emile ESSEMA



The stamp is circular and blue. The outer ring contains the text 'COMMISSION DE LA ZONE ECONOMIQUE OCEANIQUE ET COTIERE' at the top and 'COMMISSION OF THE ECONOMIC ZONE' at the bottom. The inner circle contains the text 'LE SECRETAIRE EXECUTIF' in the center.

